



## Alice Avantages chèque de 10000 euros: arnaque ou chance ?

Par **mrnasty33139**, le **21/02/2011** à **12:02**

Bonjour,

Je viens de recevoir un courrier d'alice avantages m'affirmant documents à l'appui (et ils ont l'air authentiques), que je suis le gagnant d'un chèque de 10000 euros, à condition de commander un ou plusieurs produit dans leur catalogue (à peu près 40 eu. avec les frais de port) dans les 9 jours à venir)

Vu la mauvaise réputation de cette société (arnaques "légales"), dois-je commander pour gagner ces 10000 eu.ou, au contraire, mettre ce courrier à la poubelle ?

Merci de me répondre rapidement, tout avis judicieux et précis me sera utile!!

Merci à tous.

Thierry

Par **Claralea**, le **21/02/2011** à **13:29**

[citation]**je suis le gagnant d'un chèque de 10000 euros, [fluo]à condition de commander[/fluo] un ou plusieurs produit dans leur catalogue** [citation]

Il est clair que c'est juste une grosse arnaque, quand on gagne réellement quelque chose, c'est TOUJOURS sans condition

Si vous recherchez sur ce site et sur d'autres, vous verrez qu'Alice Avantage est une arnaque qui marche très fort, on ne compte plus les gens qui se sont fait avoir et qui en plus, ont payé leur commande et ne l'ont même pas reçu

Par **Laure11**, le **21/02/2011** à **13:43**

On ne peut pas considérer ça comme une arnaque. Alice joue sur la crédulité des personnes. Plusieurs personnes ont ester en justice contre cette société, elles ont été déboutées et condamnées à verser des dommages et intérêts à Alice.

Lisez bien tout ce que vous a envoyé Alice, et vous comprendrez que vous n'avez rien gagné.

C'est simplement une PUB.

Par **Claralea**, le **21/02/2011** à **13:49**

Si c'est une arnaque ! Jouer de la crédulité des gens pour vendre des articles, pas toujours livrés de surcroît, tout en faisant croire aux gens que le montant du chèque leur sera versé A CONDITION QU'ils achètent, c'est de l'arnaque.

Des milliers de gens se sont sentis arnaqués et pas autre chose

Par **mrnasty33139**, le **21/02/2011** à **14:22**

Merci à toutes et à tous pour votre aide, mais j'aimerais savoir si je dois ou non tenter le coup!!!

Encore merci.

Thierry

Par **Claralea**, le **21/02/2011** à **15:41**

non, sinon vous allez le regretter, comme les milliers de gens qui se plaignent sur les forums

En commandant dans l'espoir d'avoir quelque chose, vous ne serez qu'un poisson de plus qu'ils auront ferrés. Alors distinguez vous et soyez content d'avoir été plus prudent que d'autres

Par **Laure11**, le **21/02/2011** à **18:24**

La loi ne considère pas ça comme une arnaque.

Il est vrai que si les personnes concernées lisaient bien tous les documents envoyés elle sse rendraient compte immédiatement qu'elle n'ont rien gagné du tout !

On se pose quand même des questions lorsque tout d'un coup vous recevez un courrier notifiant que vous avez gagné 10000€, à plus forte raison que vous ne connaissiez même pas cette société....

Alors, on reste vigilant ...

Par **Claralea**, le **22/02/2011** à **00:23**

[citation]Arnaque : fait de tromper quelqu'un pour obtenir quelque chose[/citation]

Faire croire que vous pouvez gagner 10000 euros SI vous commandez quelque chose, c'est de l'arnaque

Les phrases sont tournées de telle sorte, que les gens sont convaincus qu'ils ont gagné les 10000 euros, et que pour recevoir ce chèque, ils doivent passer commande.

S'il n'y avait que 3 pèlerins à s'être fait avoir, on pourrait en effet dire "fallait mieux lire", là, en l'occurrence, ils sont des milliers à "lire la même chose", et ce n'est pas un accident, c'est sciemment tourné afin que tout le monde comprenne la même chose.

Par contre, en cas de contestation d'un client, il y aura toujours sorti du chapeau d'Alice, la petite phrase écrite en caractère de 0,2mm lol ou le petit mot de 2 ou 3 lettres qui change tout

Par **stef1964**, le **06/03/2011** à **14:56**

Bonjour, vous pouvez le jeter à la poubelle, j'ai le même à la maison (à raison de 2 courriers par semaine), et mon frère qui habite à Lyon la même chose.  
Cordialement  
Philippe

Par **benki**, le **06/03/2011** à **15:12**

MOI JE LAI RECUE SE WEEKEND CEST TELMENT AUTENTIC FRANCHEMENT JE SUIS PERDU JE NE CEST KOI FAIRE S JENVOI LE TRUC OUPAS ????

***Renvoyez sans commande , vous n ' aurez perdu qu ' un timbre***

Par **Claralea**, le **06/03/2011** à **16:21**

***[citation]Renvoyez sans commande , vous n ' aurez perdu qu ' un timbre[/citation]***

Sauf qu'Alice a une condition, c'est celui de passer commande, c'est même pas "sans obligation d'achat", donc arnaque garantie

***[citation]gagnant d'un chèque de 10000 euros, à condition de commander un ou plusieurs produit dans leur catalogue (à peu près 40 eu. avec les frais de port)dans les 9 jours à venir) [/citation]***

Par **benki**, le **06/03/2011** à **17:27**

est ce que dans le courrier y'avais un document d'assurance ????IL dise de le garder jusqu'au jours que tu recoi le fameux chec...je voudrai savoir si vous avez eu se document pour la

surence??? MERCI

Par **chocdid**, le **17/03/2011** à **20:49**

bjr

j ai moi aussi reçu un courrier m informant que je suis gagnant de 10.000 e tout cela n est que de la pub afin de ns faire commander leur produit qui d ailleurs je pense ne sont pas de grande utilites

encore une belle anarque ? comme beaucoup de societe en propose si j avais a chaque fois reçu les cheques je pourrait depuis longtemps etre au soleil!!!! un conseil si je puis me permettre faite comme moi un classement vertical dans votre poubelle de cette magnifique offre .

Par **Laure11**, le **17/03/2011** à **21:49**

Arrêtez d'être naïfs !!!!

Lisez correctement tous les documents envoyés par Alice et vous vous rendrez compte que vous n'avez rien gagné !!!

Il y a eu de nombreuses plaintes contre Alice et toutes les personnes qui ont déposé plainte ont été déboutées et de surcroît ont dû verser des dommages et intérêts à Alice.

Lisez toutes les courriers, il est bien indiqué que si vous êtes sélectionné comme le grand gagnant... vous aurez droit à un chèque de 10000€.

A noter que ce "chèque" de 10000€ n'est qu'un bon d'achat pour les produits (assez bizarres) que propose Alice.

En matière de publicité, un chèque veut aussi dire un bon d'achat.

Par **melanie1324**, le **09/05/2011** à **14:57**

Bonjour,

venez témoigner sur mon site :  
[melanie1324.e-monsite.com](http://melanie1324.e-monsite.com)